

<https://www.snetap-fsu.fr/Victoire-contre-l-A69-dont-les-travaux-s-arretent-Communique-AES.html>



Victoire contre l'A69, dont les travaux s'arrêtent ! - Communiqué AES

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : vendredi 28 février 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L300xH205/logo-vert1-300x205-062c0.png>]

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L370xH370/a69-aes-370x370-d84da.png>]

La justice administrative annule l'autorisation environnementale pour la construction de l'autoroute A69 Castres-Toulouse. L'Alliance écologique et sociale salue cette décision du Tribunal Administratif de Toulouse. Malgré les tentatives des porteurs de projet d'instrumentaliser une soi-disant incompatibilité entre impératifs écologiques et sociaux, la mobilisation conjointe des collectifs de riverain-es, des syndicats de travailleur-euses et des associations environnementales a démontré l'incompatibilité de ce projet d'un autre âge avec les impératifs de la transition écologique et sociale.

Cette décision est aussi un avertissement pour le gouvernement qui tente de faire passer en force de nombreuses décisions contraires aux intérêts des travailleur-euses et de l'environnement : dans un état de droit, il n'y a pas de place pour la stratégie du fait accompli, et la prise en compte de l'ensemble des composantes de la société est nécessaire pour construire les conditions d'un avenir souhaitable.

L'Alliance écologique et sociale continuera à se mobiliser aux côtés des collectifs locaux et des organisations environnementales et syndicales au niveau local et national pour travailler à des alternatives justes et écologiques. À commencer par un renforcement du service public ferroviaire et un juste partage des ressources naturelles.